



AVIS PUBLIC

ANNULATION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2026

Avis est donné que la session extraordinaire prévue le lundi 16 mars 2026 à 19h00 au centre communautaire de la municipalité situé au 30, rue Principale à Saint-Sixte est annulée.

Michel Tardif

Directeur général et greffier trésorier par intérim